Communiqué de Maxime CAMUZAT, Maire de Saint Germain du Puy qui fait suite à l'interview du Député PS du Cher, Yann GALUT, publiée dans l'édition du Berry Républicain de ce samedi 6 octobre (interview que vous trouverez jointe en annexe à la fin de ce communiqué).

Non, Yann, pas d accord sur l idée « qu il faut trouver des solutions pour baisser le coût du travail »

"Je ne partage pas du tout le point de vue de Yann Galut, Député PS du Cher, mon collègue au Conseil Général, dans une interview du Berry Républicain de samedi, où il dit :

« Il faut trouver des solutions pour baisser le coût du travail », ce à quoi le journaliste lui indique, avec juste raison, que « c était l un des objectifs de la droite& »

Et Yann Galut répond :

« C est pour cela que je vous dis qu il faut être pragmatique. On peut avoir les mêmes objectifs que la droite mais pas les mêmes solutions. La droite fait toujours payer les mêmes& Nous, nous réfléchissons à une augmentation de la CSG qui est différente de la TVA sociale ».

Pas d accord, mais alors pas d accord du tout avec lui, et pour des raisons de fond que j ai déjà exprimées dans une série d articles depuis des annéesi.

Tout d abord, sur le point précis ci-dessus : si la CSG est différente de la TVA dite « sociale », la différence n est pas si grande que cela : car si effectivement la « TVA sociale » aurait été payée par tous (donc frappant tous les ménages de la même façon, ce sont les « moins riches », qui, proportionnellement, auraient payés le plus), rappelons que pour la CSG, 87 % de ses recettes actuelles proviennent des salariés, des retraités, et le reste, 13 % !, du capital. « Même en l aménageant », comme dit Yann&.

Mais surtout, surtout, l expression « le coût du travai l » me choque autant que les « charges sociales » : non, le travail n est pas un « coût », mais la richesse collective créée par le travail des humains ! Le qualifier de « coût » est donc une offense, car aucune richesse ne serait créée sans ce travail ! Or, si ce « coût » horaire est actuellement en France de 35 euros (soit environ le « coût » du travail en Allemagne), il est de 3,50 euros en Bulgarie ; et encore moins « évidemment » est le « coût » des travailleurs chinois, encore « moins chers »& mais qui seraient remplacés en Chine actuellement par des vietnamiens, encore « moins chers »& !

Quant aux cotisations sociales qui s ajoutent aux salaires nets, ce ne sont ni « des charges », ni des « taxes » sur le travail, mais un morceau différé du salaire de chacun, mis dans un pot commun. Ce « pot » permet, non pas de rémunérer les actionnaires financiers de l entreprise ou les « stocks options » des grands patrons, mais les travailleurs sans emplois (chômeurs, malades), où qui n ont plus à travailler, (accidentés, handicapés du travail, retraités), grâce à ce partage solidaire des richesses créées par les salariés dits « actifs » au moment où eux ne peuvent ou n ont plus à les créer.

Il ne s agit donc pas de réfléchir à des solutions qui « comme celles de la droite », feraient presque toujours payer les mêmes, à peu de chose près.

Copyright © Elunet.org, Portail de l'action des Elus et de la vie citoyenne

Non, il ne s agit pas là d accepter de voir revenir discrètement par la fenêtre, les mesures de la précédente majorité et des « ténors du CAC 40 et du MEDEF », mesures que le peuple de France a virées par la porte et avec raison.

Non, ce qu attend notre peuple, ce n est pas cela, ce n est pas un avenir encadré par un « Traité Européen » que le PS avec l UMP est en train de faire adopter derrière son dos au Parlement : le traité de « l austérité » disait l UMP avant, et de « rigueur » dit aujourd hui le PS, un traité dont Mario Draghi, Président de la Banque Centrale Européenne, disait en février dernier « qu il n était que le début », puisqu il ajoutait ensuite, « que le modèle social européen allait être mort ». Ce que notre peuple attend, ce sont de nouvelles « règles du jeu » tirant notre société vers le haut et non en arrière et vers le bas, dans un monde durable, économiquement, écologiquement mais aussi socialement durable, ce que bien des responsables semblent oublier.

Et plus particulièrement pour apporter au Parti de Yann Galut qui « réfléchit sur la CSG » en plus de l opinion des élus du Front de Gauche je vous donne l opinion du syndicat dont je suis adhérent (depuis 1962) : ce syndicat, la CGTii rappelle, avec juste raison que « les cotisations sociales (ce que d autres, je le rappelle, appellent « des charges ») doivent rester l axe majeur du financement de la sécurité sociale, des retraites, etc& »

Et donc, « pour l ensemble des entreprises, il faut favoriser celles qui développent l emploi qualifié et pénaliser celles qui spéculent dans la sphère financière, précarisent leurs salariés ou les licencient ». Comment ? « en instaurant une double modulation de ces cotisations, à partir de critères tels que ceux indiqués ci-dessus en tenant compte de la part des salaires dans la valeur ajoutée de leur activité. Et en faisant entrer également toutes les autres formes de rémunération dans l enveloppe financière qui alimente ces prestations » : épargne salariale, stocks options, dividendes des actionnaires, etc&, actuellement disons « oubliées » ou très peu concernées&

Oui, Yann, vraiment pas d accord&"

Maxime CAMUZAT, Maire de Saint Germain du Puy, Vice-Président du Conseil Général, Vice-Président des Maires de France, Ex-élu du Comité National des Finances Locales

Non yann pas daccord - oct 2012